

trouvant en ville, n'avait pu se rendre immédiatement auprès de lui.

L'acte que nous venons de raconter, et que nous ne qualifions pas, a dû, par ses conséquences, servir d'avertissement.

(Indépendant).

On écrit de Calais, à la date du 6 mars :

La journée d'hier a offert à Calais un mouvement de port fort remarquable, autant par le nombre des navires entrés et sortis, malgré le mauvais temps qu'il faisait encore à la mer, que pour les passagers extraordinaires et de distinction venus d'Angleterre.

À deux heures, le grand et bel aviso à vapeur de l'Etat le *Corse* et un paquebot-malle français sortirent du port avec de nombreux passagers.

Une demi-heure après, on voyait entrer successivement le paquebot de Londres, le *Triton*, portant, outre des marchandises et des passagers, un certain nombre de chevaux de luxe, le paquebot anglais *Princess-Munde*, le paquebot-malle français *Queen* et le paquebot anglais le *Virid*.

Le premier avait à bord, entre autres passagers, un prince indien aussi distingué par son élégant costume que par sa belle et énergique figure.

Le *Virid*, navire du Gouvernement anglais avait été mis à la disposition du prince, ambassadeur du roi de Siam, et de sa suite, qui se composait de vingt-huit personnes. L'annonce de l'arrivée de ces curieux habitants de l'Indo-Chine avait attiré une grande affluente de monde sur le quai de Turguement.

L'attente n'a pas été trompée; le costume et la coiffure bizarre de ces étrangers, leur teint olivâtre, leur figure carrée, plate et anguleuse, leur nez épaté, leurs yeux relevés par les coins extérieurs, ce mélange de Tartare et de Chinois, tout cet ensemble et toute cette physiognomie étrange éveillèrent l'attention jusqu'à la fin.

Le prince et les principaux personnages montèrent en voiture et se dirigèrent vers l'hôtel Dessin, où ils sont descendus pour y passer la nuit. Le reste suivit à pied au milieu de la foule.

Cette extraordinaire et rare ambassade, qui vient de porter de riches présents à la reine d'Angleterre, se rend à Marseille où elle s'embarquera pour regagner le royaume de Siam. On assure cependant qu'elle s'arrêtera à Paris. Les Parisiens pourront donc la voir, samedi ou dimanche prochain, avec ses costumes où le jaune domine, et la tête recouverte d'une calotte semi-sphérique, à galon d'or, et terminée par une pointe en métal doré.

Qu'il nous soit permis, dit le *Journal de Calais*, de retracer une existence qui vient de s'éteindre, existence aussi modeste qu'ignorée; nous parlons d'une vieille domestique qu'un cortège de personnes notables de la ville, son maître en tête, conduisaient samedi dernier au cimetière communal.

Louise Darvost, ou plutôt Louison, est entrée dans la famille D..., comme domestique, à l'âge de quinze ans; elle n'en est sortie, à quatre-vingt-quinze ans, que lorsque la mort l'a appelée. Elle a servi le père, elle a élevé le fils, le petit-fils, les arrière-petits-fils; elle a soigné quatre générations: pendant quatre-vingts ans, elle s'est attachée à la famille; il lui semblait qu'elle en faisait partie. Cette continuité de service ne fait-elle pas l'éloge de la fidèle et dévouée domestique? Elle fait aussi, ajoutons-le, celui de la famille qui l'a conservée, qui l'a soi-

gnée lorsque l'âge et les infirmités lui ont enlevé tout moyen de se rendre utile.

Louison était vive, alerte, d'un caractère gai, quoique mêlé de brusquerie; railleuse à ses moments, ayant son franc-parler et menaçant dans ses boutades, à quatre-vingt-dix ans, de quitter la maison et de chercher une autre place. Les maîtres lui passaient toutes ses fantaisies.

Il n'y a pas plus de six semaines que les chefs d'une autre famille honorable de Calais et leurs amis conduisaient à sa dernière demeure une domestique de quatre-vingt-douze ans. Catherine Odoire était entrée chez M. M..., à treize ans, et avait vu naître trois générations. Comme Louise Darvost, elle n'a jamais eu d'autres maîtres, elle les aimait, ceux-ci lui étaient attachés et quand l'âge vint, quand les infirmités rendirent une retraite nécessaire, la vieille et fidèle domestique eut une existence assurée et tranquille.

Au temps où ces exemples de fidélité et d'attachement, dans les villes surtout, deviennent si rares, nous avons cru ne devoir pas laisser tomber ces faits dans l'oubli.

Une des trois plus hautes marées de l'année aura lieu le 15 de ce mois, dans nos ports de l'Océan.

Le sacrement de confirmation sera administré prochainement dans les six paroisses de Lille: le 19 avril à Saint-Etienne, le 20 à St-Maurice, le 21 à St-André, le 22 à St-Sauveur, le 23 à St-Catherine et le 24 à la Madeleine. M. l'archevêque de Cambrai descendra chez M. le chanoine Martin, à Esquermes. Le séjour de Sa Grandeur sera de deux semaines, pendant lesquelles la confirmation sera donnée aux détenus de la maison centrale de Loos et aux jeunes colons de l'institut agricole de Guemanez.

Les éclipses de 1858. — L'année 1858 sera remarquable par le nombre des éclipses qui doivent se produire pendant sa durée.

Outre deux éclipses de lune, dont l'une a eu lieu le 27 février, et dont l'autre se manifestera le 24 août, on annonce pour le 15 mars une éclipse de soleil, commençant à 10 heures 50 minutes du matin.

En divisant le disque solaire en cent parties, il y en aura quatre-vingt-dix d'éclipsées. Si l'on évalue à douze doigts la grandeur de l'éclipse totale, celle du 15 mars aura à Paris un peu moins de onze doigts.

À Oxford et à Cambridge, elle sera annulaire, c'est-à-dire que le disque obscur de la lune, couvrant le disque du soleil, n'en laissera plus voir à l'entour qu'une faible partie lumineuse.

Une seconde éclipse de soleil aura lieu le 7 septembre. Elle ne sera visible que pour les habitants de l'Amérique du Sud. L'éclipse générale commencera au Brésil, à onze heures quarante-trois minutes du matin.

Dans une des dernières séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. Arthur Dinaux, de Valenciennes, de l'Institut, a présenté la collection complète des *Archives du nord de la France et du midi de la Belgique*.

Il a été aussi présenté par M. de Coussemaker, correspondant, l'*Office du sépulcre selon l'usage de l'abbaye d'Origny-Sainte-Benoite*, rapport à la section d'archéologie du comité de la langue de l'histoire et des arts de la France, 1857, br. in-8°.

Par le même, *Délimitation du flamand et du français dans le nord de la France*, br. in-8°.

La société industrielle de Nantes, dont l'existence remonte à une trentaine d'années, a fondé dès son origine, à côté d'une caisse de secours mutuels pour les ouvriers, une école d'apprentis qui, par son organisation, a rendu et rend chaque jour des services réels à la classe ouvrière nantaise.

On comprend aisément la pensée qui a inspiré la création de cette école. Au sortir des écoles primaires, les enfants des classes populaires entrent immédiatement en apprentissage chez un maître, et tout enseignement théorique manque désormais à la plupart. Quelques-uns sont plus heureux sans doute, et vont, par exemple, suivre les cours des écoles d'arts et métiers, où ils acquièrent une instruction utile; mais la routine du travail manuel est la loi du plus grand nombre; or, c'est afin de leur procurer un complément d'instruction nécessaire, sans les arracher au travail manuel que l'école d'apprentis de Nantes a été instituée. L'apprenti emploie les heures matinales sur les bancs de l'école à des études applicables; il travaille le reste du jour dans l'atelier du maître, qui lui apprend son état, et ainsi se trouvent réunis de la manière la plus heureuse les avantages de l'enseignement théorique et ceux de l'enseignement pratique.

Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans l'œuvre de la société industrielle, c'est moins l'instruction qu'elle dispense que le moyen qu'elle emploie pour attirer dans son établissement les enfants de familles nécessiteuses.

Chacun des candidats admis à l'école reçoit pendant tout le temps de son apprentissage une subvention consistant: 1° en une somme mensuelle de 1 fr. 50 c. pour subvenir à ses besoins les plus urgents; 2° en une autre somme pareille, déposée en son nom à la caisse d'épargne, dont le livret n'est mis à sa disposition qu'à la fin de son apprentissage; 3° en trois kilogrammes de pain, distribués chaque semaine à l'élève; il peut être donné jusqu'à quatre kilogrammes et demi si l'enfant est orphelin ou étranger à la ville.

Ce n'est pas tout: la société intervient quelquefois utilement dans le contrat d'apprentissage, et elle suit avec sollicitude ses protégés dans les hasards de la vie. Elle a institué un diplôme décerné à ceux d'entre eux qui, durant un certain nombre d'années, se sont fait remarquer par une conduite exemplaire, et qui ont continué leurs dépôts à la caisse d'épargne.

Une institution pareille ne peut porter que d'heureux fruits. Elle offre aux enfants des classes ouvrières, en dehors des avantages positifs qu'elle leur assure, une éducation libérale et dispensée; elle les discipline et les moralise en leur apprenant l'épargne; enfin, elle les protège, non-seulement pendant tout le temps de leur apprentissage, mais encore lorsque, devenus ouvriers, ils ont besoin d'un aide, d'un appui.

Cette institution, due à deux hommes d'un esprit distingué et du dévouement le plus rare, MM. Briegne et Dugué-Briegne, qui ont été enlevés par la mort à l'accomplissement de leur mission, a rendu et rend journellement de véritables services à la classe ouvrière nantaise; les bienfaits qu'elle répand autour d'elle sans de grands sacrifices, les résultats qu'elle atteint et dont la portée est si grande la signalent à la fois à la reconnaissance et à l'attention publiques.

M. Chapal, ancien maire de Joinville le Pont, mort récemment, a fait don, entre autres legs charitables, au ministère de l'instruction publique, d'une somme de 80,000 fr. qui devra être employée en achat de rente 3 p. 100. Les arrérages de ce fonds serviront à distribuer

chaque année aux instituteurs primaires laïques des arrondissements de Sceaux et de Saint-Denis qui se seront montrés le plus dignes de cette récompense, des sommes dont l'importance variera entre 100 et 300 fr.

Découverte d'un signe certain de la mort réelle. — Le cercle de la presse scientifique vient de recevoir une communication fort curieuse. Le sujet de cette communication consiste dans un moyen indiqué pour distinguer la mort réelle de la mort apparente. Bien que le système présenté n'offre rien de bien supérieur aux diagnostics connus jusqu'ici pour constater la mort, il présente cependant des expériences toutes nouvelles desquelles il résulte les principes suivants:

Il existe immédiatement après la mort un bruit appelé bourdonnement, comparable à la vibration produite par la rupture d'une corde musicale; ce bruit a une durée variable de six, dix et quinze heures; il va toujours en s'affaiblissant, et s'éteint des extrémités vers la région précordiale. Les observations sur les membres amputés ont fourni les mêmes résultats. Il existe, après l'amputation, sur le membre coupé, un bruit de bourdonnement; ce bruit a une durée variable de dix à quinze minutes; il va toujours en s'affaiblissant, et s'éteint des extrémités au centre du membre amputé. D'après ces observations fournies par la science, on arrive à conclure comme l'expérience usuelle, c'est-à-dire qu'on ne doit procéder à l'inhumation d'un cadavre qu'après avoir constaté l'absence complète de toute vibration intérieure.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.

Du 4^{er} au 7 mars 1858, 18 garçons, 24 filles.

DÉCÈS.

Du 4^{er} mars. — Marie-Rose-Joseph Watel, 54 ans, marchande épicrière, veuve de Denis-François Delmotte, Galon-d'Eau. — Adèle-Pauline Galland, 35 ans, ménagère, épouse de Jean Benoit, rue Saint-Antoine. — Auguste-Désiré-Joseph Rogé, 59 ans, bobineur, époux d'Augustine Parris, Basse-Masure. — Séraphine-Joseph Rasquin, 53 ans, ménagère, épouse de Jean-Baptiste Jossot, rue de l'Épîdème.

Du 2. — Autoine-Joseph Pollet, 78 ans, rentier, veuf d'Adelaide Grimonprez, rue du Curé. — Augustine-Joseph Marcoux, 59 ans, ménagère, célibataire, rue de l'Empereur.

Du 3. — Pierre-Louis Vanhove, 46 ans, domestique de ferme, époux de Sophie Timmerman, rue Pélat.

Du 5. — Catherine-Rose Dhooghe, 50 ans, ménagère, épouse de Pierre-Joseph Brunin, rue du Moulin. — Adèle-Clémence Quaegebeur, 36 ans, couturière en robes, épouse de Henri Dauphiné, route de Mouveaux.

Du 6. — Nicolas Desmedt, 29 ans, tisserand, époux de Pétronille Demunter, route de Tourcoing. — Eléonore Bonduvel, 23 ans, journalière, célibataire, Hôpital. — Amélie-Sophie Destombes, 56 ans, fabricante, épouse de Floris Toulemonde, rue du Pays.

Du 7. — Théodore-François-Joseph Dupire, 56 ans, tisserand, célibataire, Hospice. — Marc-François-Joseph Spingler, 64 ans, journalier, époux de Florentine Roussel, rue Neuve-du-Fontenoy.

Plus 8 garçons et 9 filles, décédés au-dessous de l'âge de 7 ans.

— Dans un des plus humbles réduits de la juiverie!...

— Une juive! morbleu! Mais sais-tu, Fiesque, que c'est une tache à ton blason...

— Assez! Conny... Assez!...

Dans ce moment les femmes entrèrent.

— Monseigneur de Conny? fit la première.

— C'est moi, la vieille.

— Alors, voici pour vous.

— Monseigneur de Fiesque? dit l'autre.

— Me voici; que voulez-vous?

— Prenez ceci et lisez..., ajouta-t-elle; et elles sortirent.

Conny et de Fiesque se questionnèrent un instant du regard, avant de rompre le cachet des deux lettres que venait de leur remettre les messagères du rabbin.

— Que diable peut être cela, murmura Conny en déchirant l'enveloppe... Mais, par les ailes de Cupidon, c'est un rendez-vous! un vrai rendez-vous!... A huit heures du soir, sur la place de la Bastille... Ayez une plume blanche et une plume verte à votre chapeau... Une femme vous accostera... Laissez-vous conduire sans crainte...

Mais c'est charmant, en vérité, un pareil mystère!... Cependant, s'il y avait quelque danger!... Eh corbleu! qu'importent les dangers si la femme est jolie! C'est décidé; j'irai...

De son côté, de Fiesque avait ouvert le billet; mais à peine eut-il jeté les yeux sur les quelques lignes qu'il contenait, que des exclamations de surprise et de colère lui échappèrent, comme malgré lui:

— N'est-ce point un rêve?... Nada, infidèle! Nada! cette enfant à la voix et au visage d'ange, me trahirait!... C'est impossible! Et pourtant... cette lettre!... Ce ne peut être un mensonge!...

Oh! si je pouvais au moins, sur le champ... Mais non... C'est à huit heures et demie... encore trois mortelles heures, avant de pouvoir éclaircir cette horrible chose...

— Ah ça! mon pauvre Fiesque, l'amour t'a logé décidément quelques grains de folie dans le cerveau! Vrai Dieu! tu n'es plus reconnaissable.

Fiesque ne répondit pas; seulement il tendit la main à son ami, se saisit brusquement de son feutre et de son épée, et prit congé de la compagnie sans mot dire.

— Eh bien! quand je vous disais, fit Conny, s'adressant à ses compagnons; ce cher ami aurait besoin de se mettre au régime de l'ellébore!... Mais, pardon, ajouta-t-il en les saluant de la main, je suis forcé de vous quitter... Et il passa dans un cabinet de toilette.

Là, il sonna son valet de chambre, qui l'aida à s'affubler de son costume le plus frais et le plus élégant, se coiffa de son feutre le plus coquet, sans oublier de le parer des deux plumes qui devaient le faire reconnaître; et, l'œil fixé sur une grande pendule qui décorait la cheminée du boudoir, attendit, non sans impatience, l'instant fixé par le billet mystérieux.

III.

A l'heure, dite, le commandant aux gardes, enveloppé dans un léger manteau qui servait seulement à le déguiser, se promenait sous les murailles de cette gigantesque forteresse enfantine par le génie tyrannique de Louis XI, et que le flot populaire, soulevé par le flot de la liberté, a emporté dans ses bonds terribles et dévastateurs.

— Monseigneur de Conny? fit tout à coup une voix derrière lui.

— C'est moi, messagère de Paphos! dit le commandant d'un ton badin, et se retournant lestement.

— Alors, suivez-moi, reprit la voix, qui était celle d'une femme dont les traits et la tournure étaient complètement dissimulés sous une large mante et un voile assez épais.

Conny ne se le fit pas répéter, et tous deux se perdirent à travers le populaire. La mystérieuse conductrice du commandant trouillait menu, mais assez vite néanmoins pour que celui-ci fût obligé de doubler le pas; de sorte que bientôt ils arrivèrent dans une impasse (on disait alors cul-de-sac) entièrement ignorée de Conny. A l'extrémité de cette impasse était une porte basse par laquelle ils entrèrent, et qui les conduisit dans un jardin aux allées sombres et obscures, ombragées qu'elles étaient par une épaisse forêt de marronniers.

Le commandant suivait toujours sa conductrice; mais sa main droite caressait de temps en temps, sous son manteau, la longue rapière qui pendait à son côté.

Après un trajet de quelques pas, ils s'engagèrent dans l'escalier d'une maison que les ténèbres empêchaient de distinguer, et dont l'architecture rappelait celle de tous les hôtels de la place Royale.

Bientôt on s'arrêta, et Conny fut introduit dans une pièce étroite dont la porte se referma aussitôt derrière lui. Sa conductrice avait disparu.

La main du commandant reposait toujours sur la poignée de son épée; c'est dire assez que, s'il redoutait une surprise, du moins il était décidé à recevoir chaudement l'ennemi.

Au bruit qu'avait fait la porte, une femme, assise dans une espèce de boudoir attenant à la

chambre où se trouvait le commandant, s'était dressée vivement; et à l'aspect d'un homme dont le corps se dessinait vaguement dans l'obscurité, un cri perçant s'était échappé de ses lèvres; puis elle était retombée évanouie sur un siège.

Conny s'élança vers elle; et saisissant une main charmante, attacha son regard brûlant sur un visage d'une admirable beauté orientale.

— Quelle tète ravissante! se disait-il en secret; et qui a pu me valoir une pareille conquête! Mais, elle se ranime, je crois!... Oui, la voilà qui revient à elle... Oh! la délicieuse créature!...

La jeune femme avait repris ses sens, et son premier mouvement avait été de repousser le commandant et de retirer la main qu'il avait conservé dans les siennes.

— C'est pour donner plus de prix à ses faveurs qu'elle résiste, pensait Conny. Mais, corbleu! je serais un écolier si je laissais ce manège se prolonger trop longtemps...

Il voulut enlacer de ses bras la taille de l'inconnue; mais elle le repoussa de nouveau avec un geste dans lequel un autre que lui eût pu démêler de l'indignation et de la colère.

— Ventrebleu! ma charmante, fit le commandant avec un peu d'humeur, est-ce donc pour donner un assaut en bonne forme que vous m'avez attiré ici?

— Mais, monsieur, je ne comprends pas!...

— Comment!... ce n'est pas vous qui m'avez envoyé une duègne encapuchonnée?...

— Moi?...

— Eh! sans doute, s'écria Conny impatienté.

Et de nouveau il était parvenu à se saisir de la taille de l'inconnue, lorsqu'un bruit de voix résonna dans l'escalier.